

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 01 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers représentés : 4
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le premier septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 26/08/2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET

Absents donnant pouvoir : Christelle GAUBERT a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Yvon BRIANCEAU a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Pauline CAILLONNEAU a donné pouvoir à Sophie CHATELLIER,

Absents excusés : Sarah RENAUD

Absents : Evelyne BAUD, Corinne BRAUD, Tony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D01092025_09 : Participation de la commune à la course et marche solidaire la Joséphine 2025

Monsieur Gérard JOURDAIN, adjoint aux affaires sociales, présente au Conseil Municipal les modalités de participation à la course et marche 100% solidaire et féminine « La Joséphine ». Il s'agit d'une manifestation organisée par la Ville de la Roche-sur-Yon depuis 11 ans, au profit de la Ligue contre le cancer Vendée.

Lors de la dernière édition, plus de 160 communes de Vendée se sont mobilisées.

Une formule hybride est à nouveau proposée aux communes pour 2025 :

- Du samedi 4 octobre au vendredi 10 octobre, toutes les femmes pourront courir ou marcher « à domicile » dans leur commune au profit de la lutte contre le cancer du sein
- Le dimanche 12 octobre, la vague rose sera présente dans les rues du centre-ville yonnais.

Si la commune des Achards souhaite s'associer à l'événement, les engagements sont les suivants :

- Communiquer sur l'événement
- Proposer son ou ses propre(s) parcours de 5 km dans les rues et/ou chemins communaux
- Respecter la philosophie de l'événement « La Joséphine »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix POUR :

- **DECIDE** de la participation de la commune des Achards à la course et marche solidaire « la Joséphine » pour l'édition 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, Michel VALLA, ou son représentant à signer la convention de participation entre la ville de la Roche sur Yon et la commune des Achards ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 08/09/2025
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

